

tant, leur prix va augmenter mécaniquement. Les prestataires augmentent tous leurs tarifs. » Pourtant, les bénéficiaires de ces actions sont déjà concernés par l'inflation. Comme le montre l'étude, 70 % des associations s'inquiètent des conséquences de l'inflation sur le comportement des usagers des associations.

Dès lors, les associations sont prises en tenaille dans une adéquation impossible à tenir : augmenter leurs recettes du fait de la hausse des charges sans pour autant que cela n'ait un effet néfaste sur les adhérents... qui sont eux-mêmes parfois parmi les premiers concernés par l'inflation ! Il y a là un risque, qu'à terme, les adhérents se détournent des associations.

Cette difficulté supplémentaire arrive d'ailleurs comme une double lame pour certains secteurs comme le sport et la culture

qui avaient déjà été très fortement touchés lors de la crise du Covid avec une baisse importante de leurs bénévoles et adhérents durant l'épidémie. Alors que le bénévolat revenait jusqu'ici progressivement à des niveaux proches de ce qu'ils étaient en 2019, il faudra être attentif en 2023 pour vérifier que l'engagement n'est pas de nouveau en baisse du fait de l'inflation.

Comment répondre à l'inflation ?

Afin de répondre à ces problématiques, plusieurs pistes d'actions politiques pourraient permettre de soulager les associations dans cette nouvelle crise. Tout d'abord, intervenir auprès des associations employeuses pour leur permettre de faire face aux augmentations nécessaires de salaires et aux besoins de recru-

tement (prise en compte des revalorisations salariales dans les conventions avec les financeurs publics, revalorisation du montant des postes Fonjep, suppression de la taxe sur les salaires...). Ensuite, renforcer l'aide aux bénévoles en transformant la réduction d'impôt pour les frais de déplacement des bénévoles associatifs en crédit d'impôts. Enfin, réaffirmer la subvention comme mode de soutien aux activités associatives tout en tenant compte de l'inflation dans les moyens alloués afin d'éviter qu'elles ne fassent peser l'augmentation des charges sur leurs bénéficiaires.

David Ratinaud, responsable plaidoyer,
Le Mouvement associatif

En savoir plus

- s.42l.fr/twgjZCqq



Cécile Bazin et Jacques Malet, Recherches & solidarités

« 28 % des dirigeants envisagent avec difficultés l'année 2023 »

Quels sont les éléments frappants qui ressortent de l'étude que vous avez réalisée à la demande du Mouvement associatif ?

Nous retenons d'abord que 36 % des associations ont constaté un résultat 2022 inférieur à leurs prévisions et que près de 40 % ont été amenées à revoir certaines de leurs activités, et parfois à en annuler. Dans ces conditions, rien d'étonnant à ce que 28 % des dirigeants envisagent avec difficultés l'année 2023, dont 4 % n'écartent pas l'hypothèse d'une cessation d'activité.

Les associations annoncent que c'est sur leurs adhérents que le contexte inflationniste et la hausse des prix de l'énergie a le plus de conséquences. Cette hausse des prix conduit chacun à faire des choix, parfois au détriment des activités associatives, notamment dans les familles. Or, la plupart des associations construisent leurs projets et leurs activités au profit de leurs adhérents. C'est particulièrement le cas dans le sport, les loisirs et la culture. Indirectement, les associations

en subissent le contrecoup : avoir moins d'adhérents impose de revoir l'organisation et induit une baisse des recettes de cotisations.

De quels repères disposez-vous pour analyser la situation actuelle des associations ?

Fin avril 2023, notre observation continue de la situation des associations nous fournit trois repères. Le premier est issu de l'enquête que nous avons commandée à l'Ifop [Institut français d'opinion publique, ndlr] en janvier 2023 : si nous avons retrouvé, globalement, à peu près la proportion de Français bénévoles observée en 2019, ce n'est pas le cas des personnes de 65 ans et plus dont la proportion ne cesse de faiblir depuis 2010. C'est le premier sujet de préoccupation pour bon nombre d'associations. Le deuxième repère réside dans les résultats de l'enquête réalisée pour Le Mouvement associatif évoquée précédemment. Les impacts directs et indirects de l'inflation sur les associations sont bien réels, au

risque parfois de ne pas pouvoir maintenir les services qu'elles rendent au quotidien. En troisième lieu, l'enquête nationale 2023 auprès des bénévoles, encore en cours, donne déjà quelques indications : 60 % environ d'entre eux se sentent aujourd'hui personnellement concernés par le contexte actuel, près de 30 % ressentent plus de difficultés au sein de leur association pour maintenir le cap et organiser les activités, et près de 40 % sont aujourd'hui plus attentifs aux dépenses liées à leur engagement.

Comment vont réagir les associations ?

Les associations sont en permanence confrontées à des difficultés, sans même parler de celles qui ont pour objet d'aider les personnes les plus fragiles. Nous sommes souvent surpris par le volontarisme des responsables associatifs et leur résilience. Face à cet enchaînement de crises et de tensions, nous voulons croire qu'ils sauront encore en faire preuve et ne pas céder trop longtemps au découragement.